

# FLEURY | MAG

NUMÉRO 86

[ 12-2017 ] LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS



FIN D'ANNÉE

## PROGRAMME DES FESTIVITÉS

[ P13-16 ]



## Musique | Festival "L'automne détonne"

C'était une première à Fleury : un festival plein air en automne ! Les groupes locaux ont répondu présents à l'appel et ont saisi l'occasion, toujours trop rare, de jouer en public. Les conditions étaient réunies : un lieu fréquenté, une belle scène mobile, un son de qualité, des conditions « pro ». Lieu de passage, la rue Rosa-Parks s'est transformée pour quelques heures en un festival frissonnant. Au programme, toute la diversité locale : rap, métal, rock, ragga, sans compter les « inclassables »... Alors, rendez-vous au printemps ?

## Bravo | Jeunes diplômé-e-s

Vendredi 24 novembre, les jeunes diplômé-e-s de Fleury étaient à l'honneur. Sur la scène, salle André-Malraux, ils ont défilé pour recevoir félicitations et récompenses. La réception s'est poursuivie par un cocktail avec les jeunes et leurs parents, les élus et les agents de la ville.



▶ Dans une des nouvelles classes du groupe scolaire Joliot-Curie, en novembre dernier.

## Il y a.



Il y a les guirlandes dans la rue. Il y a les catalogues dans les boîtes aux lettres. Il y a les marchés d'hiver. Il y a le vent, le froid, le chocolat chaud. Les fêtes de fin d'année arrivent et c'est toujours avec plaisir. Comme chaque année, la ville propose de nombreuses animations pour fêter l'arrivée du vieil homme et le passage à la nouvelle année. Comme chaque année, les fêtes seront l'occasion de se retrouver, se raconter, se resserrer.

L'année qui s'achève a été compliquée. Celle qui s'ouvre doit nous permettre de retrouver le calme et la sérénité nécessaires à la mise en œuvre de notre feuille de route. Avec envie et détermination. Pour faire tourner les écoles comme il faut. Pour faire en sorte que notre cadre de vie soit préservé. Pour fournir un service public de qualité, partout, tous les jours. Et pour trouver des avancées sur les gros dossiers de la ville : ce que l'on fera des 7 hectares, comment on obtient la réhabilitation des Résidences, comment on reprend la main place du 8-Mai-1945, comment on travaille, chaque jour, au service de chacune et chacun d'entre vous.

Au nom de l'équipe qui m'entoure, au nom des agents de la ville, je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le vendredi 19 janvier prochain pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Se retrouver, se raconter, se resserrer. À bientôt !

Aline CABEZA Maire de Fleury-Mérogis

Fleury mag', journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 4000 exemplaires sur papier 100% recyclé • Directrice de la publication : Aline Cabeza • Directeur de la communication : Mathieu Cussot • Responsable de la communication : Audrey Osseni • Rédaction : Mathieu Cussot - Claire Robert • Mise en pages : Sophie Rouxel • Conception graphique : Studio Plus-sa - www.studioplussa.com • Impression : imprimerie Grenier • Distribution : Le Colporteur • Photos et visuels : Ville de Fleury-Mérogis • Merci à Dadou pour la couv !



**sam 9 décembre**  
10h30 médiathèque Elsa-Triolet  
**SÉANCES CINÉMA**  
Deux séances pour Noël:  
*L'incroyable Noël de Grabouillon*  
et *Le BGG, le bon gros géant*  
> Lire page 14



**me 13 décembre**  
14h30 et 16h30  
Médiathèque Elsa-Triolet  
**ESCAPADE MUSICALE**  
La place de la musique  
dans le conte  
> Lire page 19



**ven 15 décembre**  
19h espace Jean-Wiener  
**CONCERT DE SOLIDARITÉ**  
En faveur des sinistrés des îles,  
avec l'association Meas Charity  
Au programme : musique avec  
Bwa Bande, Zak & Friends,

Jah Lia Dance, chants avec deux  
grands artistes, danse et défilé,  
stands d'exposition, restauration.  
L'ensemble des fonds récoltés sera  
reversé à des organismes présents  
sur place.  
Entrée : 10 euros  
Billets en prévente (5 euros) sur  
[www.lepotcommun.fr/billet/  
pu0o6mqy](http://www.lepotcommun.fr/billet/pu0o6mqy)  
Rens. : 06 98 40 95 68



**ven 22 décembre**  
17h gymnase Jacques-Anquetil  
**SOIRÉE ROLLER**  
Piste de roller et structure  
gonflable pour les plus jeunes  
> Lire pages 16 et 17



**ven 19 janvier**  
19h gymnase Jacques-Anquetil  
**VOEUX DE LA VILLE**  
Belle année 2018!  
> Lire pages 16 et 24

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ CULTURELLE DE LA VILLE SUR FACEBOOK ET TWITTER :  VILLE DE FLEURY-MÉROGIS  @VMEROGIS



Ville de Fleury-Mérogis

# Merci!

Nous sommes bientôt  
**1000 geeks**  
sur la page Facebook  
de la Ville!

 Ville de Fleury-Mérogis

# NOËL DES QUARTIERS

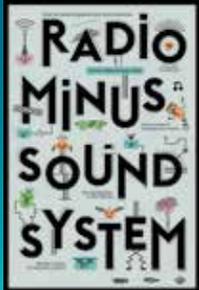
**ATELIER MASQUE  
PAR LA BRICHE FORAINE**

**SOUND SYSTEM PAR RADIO MINUS**

Avec : la CNL Aunettes, Réagir,  
Il était une fois, la Réussite éducative,  
le Club des parents solidaires,  
l'accueil de loisirs Desnos,  
le service Politique de la ville  
de Cœur d'Essonne.

**Mercredi  
6 décembre 2017  
16h-18h30  
Salle Malraux**

Les enfants doivent être accompagnés  
Inscription obligatoire auprès du service culturel  
**01 69 46 72 09**



Ville de Fleury-Mérogis

SERVICE JEUNESSE

## DU NOUVEAU AU CHALET

Ils sont nombreux à fréquenter le service Jeunesse, notamment pour les activités des vacances où ils sont une soixantaine à se présenter au Chalet au moment des inscriptions. Un constat qui a obligé les animateurs à revoir et à améliorer leurs outils de travail, notamment pour les adhésions annuelles et les inscriptions aux activités.



CARTE PASS'ADOS

Dès janvier prochain, le Chalet propose aux 11-17 ans une toute nouvelle carte d'adhésion : la carte « Pass'ados ». Une vraie carte en PVC qui sera le sésame pour accéder aux activités du Chalet mais aussi pour bénéficier de réductions et d'avantages dans certains commerces et loisirs de proximité. Pour obtenir leur carte, les jeunes doivent fournir une photo d'identité, une cotisation annuelle de 1,50 €, remplir une fiche sanitaire de renseignements, le carnet de santé et enfin signer un règlement intérieur. L'inscription est valable jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2018.

PASSEPORT VACANCES

Avec une fréquentation en hausse, impossible pour les animateurs de continuer à inscrire les jeunes de manière « artisanale ». Il fallait passer à l'informatisation des données. Celle-ci permet, outre le gain de temps, d'améliorer l'équité entre les jeunes. Depuis les vacances de la Toussaint, les animateurs ont donc supprimé définitivement les préinscriptions et mis en place le « Passeport vacances » avec informatisation des inscriptions, codes couleur et nouveau règlement intérieur. Les jeunes s'inscrivent définitivement à plusieurs activités en respectant les nouvelles consignes.



Les jeunes sont en effet limités sur leurs choix d'activités. Par exemple, ils peuvent s'inscrire à 3 ateliers ou 4 activités de divertissement mais une seule activité de type visite d'un musée ou sortie à Disneyland Paris. Une nouveauté qui vise à améliorer l'équité entre les jeunes et qui facilite la mise en œuvre grâce aux codes couleur par activité.

**Pour les prochaines vacances de Noël, les inscriptions se feront aux dates suivantes :**  
**mercredi 20 décembre de 14h à 18h ;**  
**vendredi 22 décembre de 14h à 18h.**

DES VACANCES EN MODE ÉTÉ OU HIVER ?

Vous n'aimez pas l'hiver avec ses journées grises et frissonnantes, et vous regrettez l'été. Les ani-

mateurs ont pensé à vous ! Pendant une semaine, toutes les activités sont orientées vers le soleil : séances piscine, soirée festive et nuit à la belle étoile... Si, au contraire, vous attendez avec impatience le retour du Père Noël et de la neige, inscrivez-vous aux activités de la semaine « hiver » : séances patinoire à Dammarie-les-Lys, activités sportives intervilles, soirées chocolat chaud et film entre filles...

▶ ESPACE JEUNES LE CHALET

01 69 46 72 74  
 06 86 08 43 55  
 animjeun@mairie-fleury-merogis.fr

RENTRÉE SCOLAIRE 2018

## INSCRIVEZ VOS ENFANTS

Les inscriptions des enfants nés en 2015 auront lieu du lundi 8 janvier au samedi 3 février 2018. Vous devrez vous présenter en mairie, au service Régie avec les documents suivants :

- Livret de famille
- Pièce d'identité des parents
- Justificatif de domicile
- Matricule de la Caisse d'allocations familiale
- Document justifiant de la garde de l'enfant si vous êtes séparé-e-s ou divorcé-e-s
- Coordonnées employeur(s), adresse et téléphone.

Pour les enfants nés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016, un recensement sera effectué dans un premier temps. Présentez-vous au service scolaire ou demandez l'imprimé par téléphone au 01 69 46 72 47 ou par mail scolaire@mairie-fleury-merogis.fr. Il est aussi téléchargeable sur le site de la Ville. Il sera remis en mains propres au service. Une permanence aura également lieu les **samedis 13 et 27 janvier 2018**. L'inscription définitive se fera en fonction des effectifs de Petite section, après avis de Madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale et des directions des écoles. Les réponses seront données uniquement par courrier début juin au plus tard.

▶ PLUS D'INFOS : service Régie unique au 01 69 46 72 20 ou service Enfance Scolaire au 01 69 46 72 47.

EMPLOI

## LA VILLE RECRUTE UN ANIMATEUR

La Ville de Fleury-Mérogis recherche un animateur.

Activités principales : encadrer les enfants sur le temps de l'étude du soir de 17h à 18h les lundi, mardi, jeudi, vendredi pendant l'année scolaire.

Compétences et qualités requises : tenue vestimentaire, langage et attitude correcte ; rigueur, autonomie et initiative ; disponibilité et ponctualité ; écoute ; sens des responsabilités.

▶ POUR PLUS DE RENS. : 01 69 46 72 46 - Alain Khoudja, coordinateur Enfance Jeunesse  
 khoudja@mairie-fleury-merogis.fr

RECENSEMENT 2018

# SE FAIRE RECENSER, UN GESTE CIVIQUE

À Fleury, le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018. Quatorze agents recenseurs effectueront du porte-à-porte pour mener à bien ce travail de collecte d'informations qui sera transmis à l'INSEE.

## COMMENT ÇA MARCHE ?

Les 14 agents recenseurs sont recrutés par la commune et formés par l'INSEE. Avant le début de la campagne, ils prennent connaissance des logements qui leur ont été attribués, effectuent une tournée de reconnaissance et avertissent les habitants de leur prochain passage. Ils se présentent ensuite, **entre le 18 janvier et le 17 février**, au domicile des personnes et leur remettent une notice sur laquelle figurent les identifiants pour le recensement en ligne. Les habitants sont incités à répondre par internet. À défaut, l'agent recenseur leur remettra les questionnaires papier et conviendra d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

## NOUVEAU : LE RECENSEMENT EN LIGNE

Pour cette nouvelle campagne 2018, les habitants sont incités à répondre par internet. Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que vous a remise l'agent recenseur. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

## DES INFORMATIONS PERSONNELLES PROTÉGÉES

Le recensement se fait sous le contrôle de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés). Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Aucun contrôle administratif ou fiscal ne peut être réalisé. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

## UN RECENSEMENT UTILE À TOUS

La collecte terminée, l'INSEE traite les données, vérifie et valide les résultats, communique les chiffres de la population aux maires et au grand public. Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France, d'établir la population officielle de chaque commune, mais aussi de fournir des informations sur la population : âge, profession, conditions de logement, transports utilisés...



+ D'INFOS SUR

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

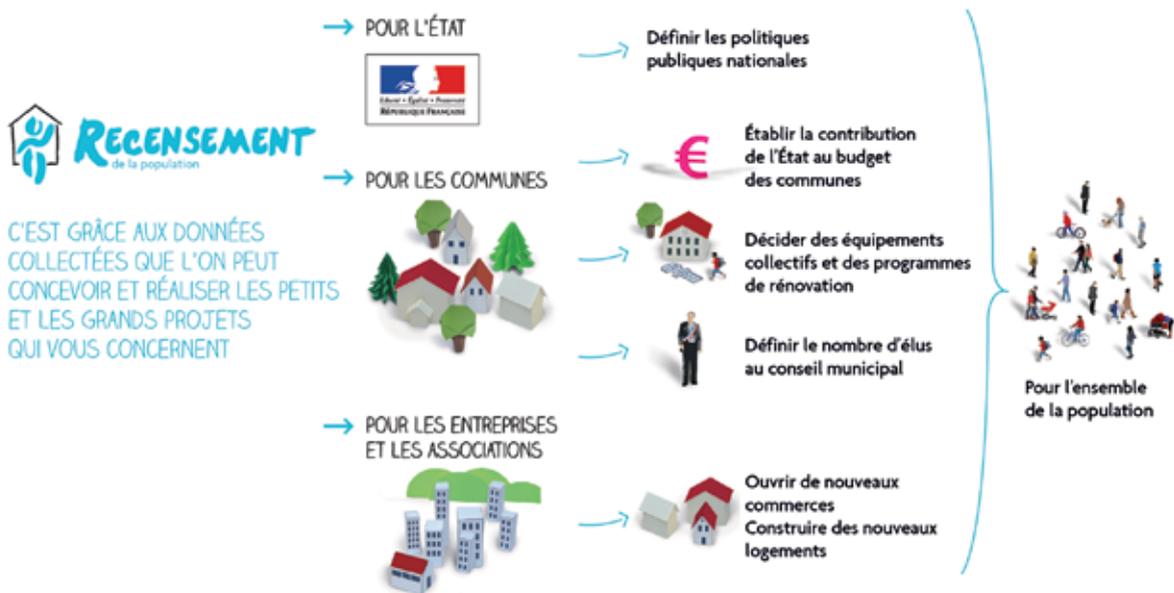


## TROMBINOSCOPE

# 14 AGENTS RECENSEURS



## À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



## CADRE DE VIE DES TRAVAUX DANS LA VILLE

### PLAN HIVERNAL

Comme chaque année en période hivernale (1<sup>er</sup> décembre > fin février), la Ville actionne le plan hivernal. Pour parer à toute éventualité en cas de neige ou de verglas, un plan impose aux agents une organisation rigoureuse et des astreintes régulières. En fonction des informations recueillies auprès de la préfecture, de Météo France ou encore de la station météo de Brétigny-sur-Orge, une « astreinte de décision » déclenche ou non le plan hivernal. Dans ce cadre, une équipe de trois personnes (dont un chauffeur poids lourd) assure à tour de rôle une astreinte au sein des services techniques. **En cas de salage, les efforts se concentrent en priorité sur les axes principaux et les accès publics, viennent ensuite les routes secondaires, allées résidentielles et impasses. Rappelons qu'il revient aux habitants de débayer régulièrement leur trottoir.**

### BORNES RECHARGES ÉLECTRIQUES ↑

Des bornes de recharge électrique ont été installées par le SMOYS (Syndicat mixte Orge Yvette Seine) à proximité de la pharmacie (Joncs-Marins) et de la Maison de la petite enfance (Résidences). Pour un rechargement express et un paiement par carte bancaire, suivez le mode d'emploi indiqué sur les bornes ! Rappelons qu'au titre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, la France a pour objectif d'installer massivement des points de recharge.

### GROUPES SCOLAIRES : DES EXTENSIONS POUR LA RENTRÉE

Durant le mois de novembre, des sondages du sol ont été réalisés dans les groupes scolaires Joliot-Curie et Paul-Langevin pour préparer des travaux d'extension en vue de la prochaine rentrée scolaire de 2018 : 3 classes, 1 dortoir, 1 salle de motricité, extension de la salle de restauration avec mise en place d'un self du côté de l'école Paul-Langevin ; extension de la salle de restauration du côté de l'école Joliot-Curie. Par ailleurs, les deux groupes scolaires ont déjà bénéficié de l'installation de portails coulissants pour améliorer la sécurité des élèves aux heures d'entrée et de sortie de classes.



### UN NOUVEL ABRIBUS AU VILLAGE

Il y a quelques mois, un conducteur de bus a fortement endommagé l'abribus situé à proximité de la mairie. Cet incident a nécessité le remplacement complet de l'abribus. C'est chose faite avec l'installation d'un nouvel équipement depuis le mois de novembre.

### AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE

Des aménagements de voirie (trottoirs, potelets) ont été réalisés dans le nouveau quartier des Joncs-Marins (rues CNR, Marchand-Feraoun, Aimé-Césaire, Salvador-Allende) pour améliorer la sécurité des piétons. Par ailleurs, des travaux de nivellement ont été réalisés à l'entrée de la forêt de Saint-Eutrope pour renforcer l'écoulement des eaux de pluie vers la forêt. ↓



### SANTÉ

## OUVERTURE DU 2<sup>E</sup> CABINET MÉDICAL

*Situé au 108 rue Martin-Luther-King, le nouveau cabinet médical des Joncs-Marins a ouvert ses portes début décembre.*

Avec ses six salles réparties sur une surface de 218 m<sup>2</sup>, ce cabinet médical répond aux attentes des professionnels de santé et à celles des habitants. Dentiste, ostéopathes, psychologue, infirmières ont répondu présents à l'appel. Ce 2<sup>e</sup> cabinet médical vient compléter et renforcer l'offre de santé sur la ville, au regard de l'accroissement de la population de la ville. Consciente de la forte demande en matière de santé, la ville recherche activement deux médecins généralistes pour le nouveau cabinet médical des Joncs-Marins.

### DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ À VOTRE SERVICE :

- **MARTINI Katia - psychologue**  
01 64 93 41 99 ou 06 03 00 82 37  
RDV du lundi au samedi 10h30-19h30
- **Soins à domicile ou au cabinet sur rendez-vous. Infirmières :**  
**RUPAIRE Marie-Cécile** - 06 75 95 60 33  
**LAICHI Blandine** - 07 81 59 89 80
- **TOLEDANO Salomon - dentiste**  
01 69 21 21 29 - Consultations du lun au jeu 10h-19h, ven et dim sur RDV
- **Ostéopathes :**  
**PANGAUD Noémie et DAROLLE Sébastien**  
06 38 16 50 14 - RDV du lundi au vendredi de 9h-20h, le samedi de 9h-18h

**CABINET MÉDICAL DES JONCS-MARINS**  
108, rue Martin-Luther-King

## ON DANSE

## THÉ DANSANT DE NOËL

Pour fêter l'approche de Noël, la Ville organise un thé dansant pour les seniors.

Rendez-vous dans la salle intergénérationnelle, le 16 décembre de 14h à 17h30.

Au programme: animations avec l'orchestre Boomerang et avec trois danseurs et danseuses. Le répertoire sera soigneusement choisi: années 60, 70, 80, variété française, slow, tango, valse, paso... On vous attend avec vos habits de fête!

 **SAMEDI 16 DÉCEMBRE**

14h-17h30

Salle intergénérationnelle

Renseignements au 01 69 46 72 00



## SERVICE SENIORS

## NAVETTES COURSES

- **Auchan Brétigny**  
les vendredis 1<sup>er</sup>, 29 décembre et 5 janvier.
- **Leclerc Fleury**  
les vendredis 8 décembre et 12 janvier.
- **Carrefour Sainte-Geneviève**  
les vendredis 15 décembre et 19 janvier.
- **Leclerc Viry**  
les vendredis 22 décembre et 26 janvier.

 **HORAIRES DU BUS**

- Mairie: 13h30
- Rond-point Chaqueux: 13h40
- Retour du centre commercial: 15h30**
- Centre commercial: 14h30
- Leclerc - rue Rosa-Parks: 14h40
- Retour du centre commercial: 16h15**


 **FIN D'ANNÉE**

# Tout le programme des festivités

Marchés de Noël dans les écoles, calendrier de l'avent et séances cinéma à la médiathèque, goûters solidaires, soirée roller au gymnase, spectacles et rencontres avec les structures de la petite enfance, vœux de la ville... Les fêtes de fin d'année, au cœur de l'hiver, réchauffent les cœurs, favorisent les échanges entre générations, resserrent les liens familiaux et annoncent la venue du vieil homme à la barbe blanche... **BONNES FÊTES À TOUS!**



### DES QUARTIERS ILLUMINÉS

Les journées sont parfois un peu mornes et grises au mois de décembre ! Pour égayer les nuits d'hiver et annoncer les fêtes de fin d'année, les rues se parent de décorations lumineuses. À Fleury, la mairie et l'agglomération Cœur d'Essonne veillent à maintenir la qualité de ces installations tout en réduisant la facture d'électricité. Des éclairages Led remplacent progressivement les anciens systèmes d'éclairage.

### UN CALENDRIER MAGIQUE

Comment se préparer, au fil des semaines, tout en douceur, à l'arrivée de Noël ? En participant aux ateliers-lectures proposés par la médiathèque ! Un sapin, entièrement réalisé sur place avec colle et carton, trônera dans la médiathèque et plantera le décor. Sous ses branches, une myriade d'histoires à effeuiller au fil des semaines, à la manière d'un calendrier de l'avent. **CHAQUE VENDREDI (8, 15 ET 22 DÉCEMBRE), À PARTIR DE 17H30**, de nouvelles histoires sortiront de ce calendrier magique ! Le **SAMEDI 16 DÉCEMBRE À 11H**, une séance spéciale Noël « des petits et des histoires » sera consacrée aux 0-5 ans et à leurs parents. Le **VENDREDI 22 DÉCEMBRE**, à la veille des vacances de fin d'année, au plus près de Noël, les histoires racontées seront accompagnées d'une surprise... pour réveiller les papilles ! Et qui sait, le père Noël passera peut-être par-là ? Alors, pendant les vacances, n'hésitez pas à pousser les portes de la médiathèque.

### CINÉMA : DEUX SÉANCES POUR NOËL

Le cinéma s'invite à la médiathèque ! À l'affiche du mois de décembre, deux films pour les enfants et les jeunes. **Réservez vite au 01 60 16 30 60.**

● **L'incroyable Noël de Grabouillon > SAMEDI 9 DÉC. 10H30** > séance pour les 3-6 ans. L'histoire : le soir de Noël, Grabouillon envoie des signaux vers le ciel pour attirer l'attention du Père Noël. Décontenancé par les gesticulations du toutou, le Père Noël perd le contrôle de son traîneau et se retrouve naufragé sur la Lune...

● **Le BGG, le bon gros géant > SAMEDI 9 DÉC. 16H** (durée 2h) > Séance pour les plus de 7 ans. Le Bon Gros Géant ne ressemble pas du tout aux autres habitants du Pays des Géants. Il mesure plus de sept mètres de haut et possède de grandes oreilles et un odorat très fin. Il n'est pas très malin mais tout à fait adorable, et assez secret. À son arrivée au Pays des Géants, la petite Sophie, une enfant précoce de 10 ans qui habite Londres, a d'abord peur de ce mystérieux géant qui l'a emmenée dans sa grotte. Réalisant qu'il est très gentil, elle se rend avec lui à Londres pour prévenir La Reine du danger que représentent les géants. Mais comment convaincre la souveraine et sa domestique Mary que les géants existent bel et bien ? Tous ensemble, ils vont mettre au point un plan pour se débarrasser une bonne fois pour toutes de ces méchants géants !



### GOÛTER SOLIDAIRE

Un bon chocolat chaud, des gâteaux et un lieu convivial pour passer l'après-midi : tel est le programme du **MERCREDI 20 DÉCEMBRE** proposé par la Ville et le Secours populaire aux enfants. Rendez-vous à partir de **14H30** à l'Espace intergénérationnel. **Rens. en mairie auprès du CCAS au 01 69 46 72 30.**

### NOËL DES QUARTIERS : UNE BOUM AVEC RADIO MINUS !

Le **MERCREDI 6 DÉCEMBRE**, les enfants des quartiers ont rendez-vous dans la salle André-Malraux pour une grande boum avec toute l'équipe de Radio Minus Sound System ! Cette grande fête commence en douceur avec la confection de masques et par un atelier maquillage avec le collectif Animakt et la Briche foraine. Les enfants sont ensuite invités à se rapprocher de la scène puis à s'échauffer. Puis c'est le top départ ! Les danses et les vidéos sont lancées, les jeux participatifs s'enchaînent : « mur du son », jeux olympiques, « questions pour un son »... Avant un final en crescendo avec une chorégraphie collective et des musiques créées par les enfants !



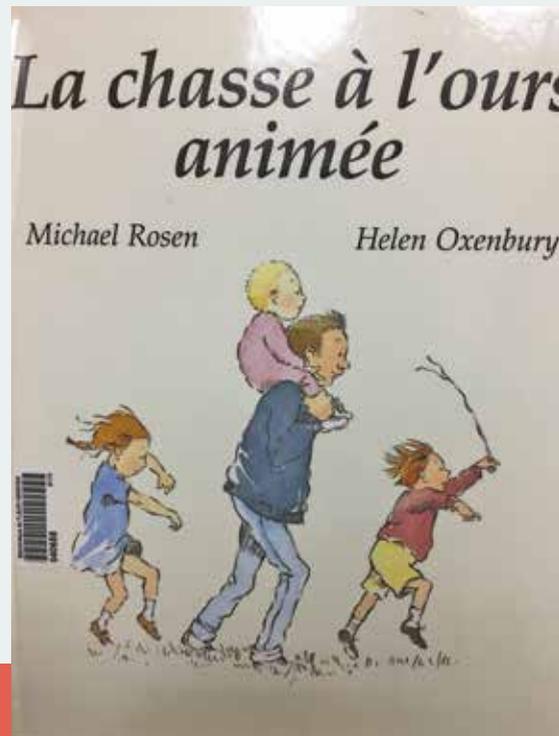
Pour que ce Noël des quartiers soit une réussite et un beau souvenir pour les enfants, tous les acteurs de la ville s'y mettent : associations « Il était une fois », « Réagir » et « Club des parents solidaires », Réussite éducative et politique de la ville.

### MARCHÉS DE NOËL DES ÉCOLES

Les écoles aussi ont leur marché de Noël ! Productions artisanales des enfants, boissons chaudes, gâteaux et gourmandises, brocante... Venez faire vos emplettes et soutenir les projets des écoles ! Les enfants, les enseignants et le centre de loisirs du groupe scolaire Robert-Desnos vous donnent rendez-vous le **MARDI 19 DÉCEMBRE DE 17H À 19H** pour un « Marché d'hiver ». Vous pourrez y acheter toutes sortes d'objets de décoration, de gâteaux... De son côté, le groupe scolaire Paul-Langevin, en lien avec l'association des représentants des parents d'élèves (PESM91), organise un « Marché des fêtes » le **VENDREDI 15 DÉCEMBRE DE 18H30 À 20H**. Des stands seront installés dans la cour illuminée et les familles se retrouveront autour d'un chocolat chaud et des productions artisanales des écoliers confectionnées avec les enseignants et les animateurs périscolaires. Le même jour, le **15 DÉCEMBRE À 16H30** (sortie de l'école), les représentants des parents d'élèves du groupe scolaire Joliot-Curie proposent une brocante de jouets (livres, peluches, jeux de société...) dans l'école. Renseignez-vous ! Rappelons que toutes les recettes des marchés de Noël seront reversées aux Coopératives scolaires des écoles. À l'école Paul-Langevin, par exemple, les recettes des années précédentes ont permis de programmer un spectacle de magicien, d'acheter un panier de basket et des jeux pour la cour. À l'école Robert-Desnos, l'argent collecté servira à financer une pièce de théâtre.



**PETITE ENFANCE : PIRATES ET CHASSE À L'OURS**  
**LA SEMAINE DU 11 AU 15 DÉCEMBRE 2017**, la Maison de la petite enfance et les familles se retrouvent dans la **SALLE ANDRÉ-MALRAUX À PARTIR DE 18H** les fêtes de fin d'année. Au programme: jeu de piste et animations sur le thème des pirates, île déserte et coffre à trésors. **LUNDI 11** > crèche familiale. **MARDI 12** > crèche collective. **MERCREDI 13** > relais assistantes maternelles. **JEUDI 14** > halte-garderie.  **VENDREDI 15** > multi-accueil Brin d'éveil. Par ailleurs, deux matinées seront réservées au spectacle concocté par les professionnelles de la petite enfance et inspiré du livre *La Chasse à l'ours* de Michael Rosen et Helen Oxenbury. **LES 11 ET 12 DÉCEMBRE**, les enfants du multi-accueil, crèches, halte-garderie et RAM découvriront l'histoire de cette randonnée



jalonnée de rencontres initiatiques. Un spectacle d'ombre et de lumière avec des marionnettes, des décors et des bruitages qui ont demandé beaucoup de travail et de répétitions aux participantes. Bravo pour leur implication qui fera le bonheur des enfants !

#### SOIRÉE ROLLER

Très attendue par les habitants, la soirée roller aura lieu cette année le **VENDREDI 22 DÉCEMBRE DE 17H À MINUIT** au gymnase Jacques-Anquetil. Structure gonflable pour les petits et piste de roller pour les enfants et jeunes seront ouvertes toute la soirée. Pour éviter l'attente, il est conseillé d'apporter ses rollers. Pour ceux qui n'en ont pas, le prêt est gratuit (nombre limité). Et pour que tout le monde trouve sa place sur la piste, des séquences « petits » ou « minute vitesse » seront proposées. L'association Reflet d'Outre-Mer proposera un espace restauration. Allez, tous en piste !  
 Rens. > 01 69 46 72 09.

#### LES VŒUX DE LA VILLE

La Ville adressera ses vœux 2018 aux habitants lors d'une réception publique prévue le **VENDREDI 19 JANVIER** au gymnase Jacques-Anquetil (salle Besson). Discours, animations artistiques et buffet seront au programme de cette soirée. Les seniors seront à leur tour réunis au gymnase le **MARDI 23 JANVIER** à midi autour d'un repas-spectacle suivi d'une animation dansante pour fêter la nouvelle année.



soirée

# Roller

- PISTE DE ROLLER
- STRUCTURE GONFLABLE POUR LES PLUS JEUNES
- ESPACE RESTAURATION PAR L'ASSOCIATION REFLET D'OUTRE-MER
- APORTEZ VOS ROLLERS (QUELQUES PAIRES DE ROLLERS SUR PLACE)

**Vendredi 22 décembre**  
 17h-minuit  
 Gymnase Jacques-Anquetil

RENS.: 01 69 46 72 09





*Pierre et le loup* par la compagnie 7àdire.

## CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE

### DES SPECTACLES POUR LES ÉCOLIERS

Plus de 130 écoliers ont assisté le 14 novembre dernier au spectacle *Pierre et le loup* proposé par la compagnie 7àdire. Une merveilleuse version, simple, efficace, participative, qui a enchanté à la fois les enfants, les enseignants et les Atsem ! Dans un décor minimaliste, un comédien et un mini-orchestre mettent en scène des personnages associés à des instruments. Tous les instruments ont même été décortiqués à la fin du spectacle pour que les enfants puissent voir comment ils fonctionnent et en quoi ils sont faits (bois, métal...).

Une belle sortie scolaire qui permet aux enfants de se familiariser avec une salle de spectacle, de découvrir la musique classique et ses instruments associés. Pour les élèves de l'école Joliot-Curie qui étudient la place du loup dans le conte, c'était aussi l'occasion de faire un lien avec leur projet d'école.

### UNE SEMAINE D'AUDITIONS

Venez encourager les élèves du CMA pendant la semaine des auditions publiques ! **Elle aura lieu au CMA tous les soirs à 19h du lundi 18 au vendredi 22 décembre et le 23 décembre à 14h.**

### ESCAPADE MUSICALE

**Mercredi 13 décembre**, élèves et professeurs du CMA s'échapperont de leurs locaux pour se rendre à la médiathèque. Deux séances ouvertes au public (14h30-16h et 16h30-18h) seront consacrées à la

place de la musique dans le conte. Tous ensemble et de manière participative, ils créeront un conte musical en associant textes, mélodies et rythmes. Une escapade musicale qui mêlera éveil musical et rythmique, textes, vidéos...

## MÉDIATHÈQUE

### LECTURE POUR LES PETITS

**Samedi 13 janvier**, ne manquez pas « 3 petites notes », un atelier pour les 0-3 ans à la médiathèque. Taper des mains, écouter, chanter, jouer de petits instruments de musique... Un moment de lecture et de musique avec les bibliothécaires et Stéphanie Ballet de la compagnie Goûtes-y donc. **Gratuit sur réservation (à partir du 16 décembre).**



## C'est en mairie que ça se PACS !

« Je tiens à vous rappeler combien la lutte a été âpre pour (...) le droit de tous à s'unir en couple et à vivre ensemble sans distinction d'aucune sorte. » Madame la Maire, Aline Cabeza, lors de la célébration des deux premiers Pacs en mairie de Fleury-Mérogis, le 28 novembre dernier. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, l'enregistrement des Pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).



**Aline CABEZA,**  
mairie



**Nathalie BATARD,**  
mairie-adjointe chargée  
des Affaires scolaires  
et de l'Enfance



**Claude BOUTIN,**  
mairie-adjoint chargé  
des Travaux et de l'Amé-  
nagement du territoire,  
vice-président de Cœur  
d'Essonne Agglomération



**Nadia LE GUERN,**  
mairie-adjointe chargée  
de la Petite Enfance



**Didier RAJOBSON,**  
mairie-adjoint chargé  
de la Vie associative  
et du Développement  
durable



**Alexandra  
KAROUANI-LE FOLL,**  
mairie-adjointe chargée  
des Retraités-e-s  
et de la Jeunesse



**Stéphane BERNARD,**  
mairie-adjoint chargé  
du Sport  
et des Équipements  
sportifs



**Karine RANVIER,**  
mairie-adjointe chargée  
de l'Action sociale  
et solidarité et de la Lutte  
contre les discriminations



**Nicolas PIFFAULT,**  
mairie-adjoint chargé  
de la Santé de proximité  
et Équipement médico-  
social



**Catherine DEGOUL,**  
conseillère municipale  
chargée des Relations aux  
locataires  
et aux copropriétaires



**Faouzi CHERCHALI,**  
conseiller chargé  
de la Propreté urbaine



**Gisèle BIKANDOU,**  
conseillère chargée  
de l'Habitat  
et de l'Urbanisme



**Didier FILLAT,**  
conseiller chargé  
de la Sécurité  
des bâtiments



**Caroline SÉVERIN,**  
conseillère chargée  
de la Réussite éducative



**Richard JOLY,**  
conseiller chargé  
de la Prévention sécurité  
et bienveillance



**Ahmed NACEH,**  
conseiller municipal



**Célia LEGENTY,**  
conseillère municipale,  
conseillère  
communautaire



**Joseph JASMIN,**  
conseiller municipal



**Muriel BOLI,**  
conseillère municipale



**Gianni ROBERT,**  
conseiller municipal



**POUR PRENDRE  
RENDEZ-VOUS  
AVEC VOS ÉLU-E-S :**

**01 69 46 72 00**

## LES ÉLUS DE L'OPPOSITION



**Bruno HYSON,**  
conseiller municipal.



**Ruddy SITCHARN,**  
conseiller municipal.



**Abdel YASSINE,**  
conseiller municipal.



**Clotilde CLAVIER,**  
conseillère municipale.



**Annie SALTZMANN,**  
conseillère municipale  
Front de gauche.



**Jean-Marc FRÉSIL,**  
conseiller municipal,  
conseiller  
communautaire.



**Germain Battais,**  
conseiller municipal.



**Plamena MAIN,**  
conseillère municipale.

Chers Floriacumois, Floriacumois

La deuxième moitié du mandat de la majorité municipale s'annonce compliquée, le départ précipité de notre ancien édile plus visionnaire de son image que de sa ville, laisse ses anciens colistiers aux prises de dossiers brûlants. La fragile majorité à peine installée, est déjà confrontée aux nombreuses chaises vides de conseillers, l'absence du quorum a pour conséquence le report systématique du conseil municipal. Un tiers des élus de la liste initiale a disparu. **Désormais la question d'un retour aux urnes se pose.**

Nous saluons la sage décision de notre maire d'avoir suspendu le chantier des 7ha, dossier divisant lourdement la population.

Nous souhaitons obtenir des éléments plus précis dans le contenu de ce chantier afin de nous déterminer.

A la parution de cette tribune, en plein préparatifs festifs, nous souhaitons à tous les habitants de la ville, de joyeuses fêtes de fin d'année.

**Cordialement BRUNO, RUDDY. Groupe VIVRE UNIS A FLEURY de la Droite et du Centre.**

**LES ÉCOLIERS FLORIAMOIS-E-S PREMIÈRES VICTIMES DE LA GESTION DE N. BATARD !**

Lors du conseil municipal du 06 Novembre 2017, Nathalie Batard adjointe aux affaires scolaires a fait voter par « la majorité sans quorum » un **nouveau découpage de la carte scolaire.**

**1. CONSÉQUENCE AHURISSANTE DE CELLE-CI : les habitants des Joncs-Marins et des Aunettes vont devoir traverser la nationale 445 pour aller à l'école,** alors qu'ils habitent juste à coté de la nouvelle école Desnos.

**La RD445 est une route très dangereuse, emprunté par plus de 35000 voitures par jour** et scène d'accidents fréquents. Assurément, elle ne constitue pas un chemin d'école décent pour les enfants de notre ville. **Quelle tristesse de constater que l'actuelle majorité et son adjointe sont incapables d'offrir des conditions décentes pour la réussite de nos enfants !** **2. CEUX QUI VOUS DISENT QU'IL S'AGIT LÀ D'UNE FATALITÉ VOUS MENTENT. Il revenait à la majorité et de surcroît à Natalie Batard «Adjointe en charge du scolaire » de prévoir une ÉTUDE DE PROGRAMMATION SCOLAIRE pour évaluer précisément l'impact de la livraison des Joncs-Marins sur l'équipement scolaire Robert Desnos.**



**Abdel YASSINE et Clotilde CLAVIER - Groupe Fleury Ensemble**  
<http://fleuryensemble.blogspot.fr/> - Facebook : Fleury Ensemble

**La consultation des Floriacumois une solution démocratique.**

Piètre posture ! Que prend la majorité municipale en refusant la transparence de gestion des affaires de la ville ! Démonstration d'incapacité à défendre les intérêts des habitants, le patrimoine de Fleury, les paysages verts en mettant le PLU et le PADD à la disposition des marchés financiers !

Le terrain des 7 hectares qui était un paysage naturel majeur à préserver est devenu un lieu de décharges de terres de chantiers de tout l'ouest de la Région parisienne. C'est le choix de cette petite majorité de 14 conseillers que de détruire notre environnement! Le terrain de 10 hectares de la zone des ciroliers est en cours d'être vendu pour autoriser le stockage de produits classés dangereux pour notre environnement ! C'est aussi leur choix.

Le FDG, réaffirme que **La consultation démocratique des Floriacumois aurait dû se faire.** Les électeurs sont ridiculisés et ont été dupés et la censure des interventions, de l'élue FDG, des comptes rendus du Conseil municipal révèle la peur de la VERITE qu'à cette majorité, qui joue d'imposture quelques soient les sujets ; Des écoles rafistolées de préfabriqués, le centre socio-culturel abandonné, la maison médicale qui prend l'eau, la vente de la balayeuse alors qu'il faut la propreté, la présence postale menacée, les ondes électromagnétiques au-dessus de la tête des enfants...

Le FdG dans l'action vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, **REJOIGNEZ-NOUS !**

**Annie SALTSMANN, Groupe Front de Gauche - Retrouvez-nous sur Facebook « Fleury Demain »**

Les pratiques douteuses de l'ancienne majorité continuent à perdurer dans la nouvelle « majorité diminuée ».

L'opacité d'attribution des subventions aux associations en est une preuve, montrant encore une fois, le clientélisme de nos représentants, pas diminués de leur préoccupation électorale. En effet, pour 2 associations, la Mairie a refusé l'octroi des subventions. La 1ère, parce qu'elle proposait un projet culturel et non social... de l'avis de la mairie.

Pourquoi cette pénalisation de la culture associative à Fleury-Mérogis au profit du social ?

Le social avec 80% de logements sociaux début 2017, Fleury en est la 1ère ville de France !

L'autre est 1 association de parents d'élèves qui s'est vu refuser une subvention alors que son dossier était complet. Pourtant elle organisait la kermesse de fin d'année. Aux questions posées en conseil municipal, on nous rétorque que les dossiers sont incomplets ! La majorité perdure dans le mensonge et la non-transparence. Le projet de construction de locaux de la société ARGAN dans la zone des Ciroliers, pour entreposer des produits dangereux et provoquer une augmentation de la circulation automobile, engendrera une plus forte pollution sur notre ville. Notre territoire se fait de plus en plus envahir par l'urbanisation galopante avec la complicité des élus à la recherche de leur propre gloire au mépris de la santé des habitants et des règles écologiques. Bonne fête de fin d'année à toutes et tous.



« Ecologie et Divers Gauche, Fleury-Mérogis »

**HÔTEL DE VILLE**

12, rue Roger-Clavier - BP 107  
 91706 Fleury-Mérogis cedex

**01 69 46 72 00**

[www.mairie-fleury-merogis.fr](http://www.mairie-fleury-merogis.fr)

**Horaires:** lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.  
**Mairie fermée le mercredi.**

**AUTRES NUMÉROS**

• **Cœur d'Essonne Agglomération**

1, place Saint-Exupéry 91704  
 Ste-Geneviève-des-Bois cedex  
 01 69 72 18 00

• **Maison de justice et du droit**

Le Trianon - 72, route de Corbeil  
 91360 Villemoisson-sur-Orge  
 01 69 46 81 50

• **Gendarmerie de Fleury**

1, avenue des Peupliers  
 01 60 15 72 05

• **Maison départementale des solidarités**

4, rue François-Joliot-Curie  
 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois  
 01 69 46 57 60

• **Assistantes sociales**

Espace familial Louis-Daquin  
 Sur RV - 01 69 46 57 60

• **Mission locale Cœur d'Essonne Agglomération**

27, avenue de Brétigny  
 Sainte-Geneviève-des-Bois  
 01 60 15 54 00

• **Caf**

**Accueil social** en mairie de Fleury tous les mardis de 9h à 12h et de 13h à 17h30.

• **Taxis**

- **M. Belamine** 06 08 81 60 60  
 - **M. Pereira** 06 08 02 02 85 ou 01 69 51 37 36  
 - **Transport accompagné**  
 06 27 88 88 77  
 ou 09 81 85 34 71

• **Pairie: Père Bertrand**

Nouveau numéro 09 54 00 80 43

**GUIDE SANTÉ**

• **Cabinet médical des Sources**

55, bis rue André-Malraux  
**Médecins généralistes**

■ PLATEK Andrzej  
 01 60 15 49 06

■ VIENOT Philippe  
 01 69 51 27 23

**Infirmiers**

■ MOUMEN Malika  
 06 64 83 86 21

■ VARENNES Frédéric  
 06 63 25 14 22

**Kinésithérapeute**

■ PROVOST Valérie  
 06 33 58 93 34

ou 09 51 44 33 80

• **Cabinet médical Joncs-Marins**

108, rue Martin-Luther-King  
**Psychologue**

■ MARTINI Katia  
 01 64 93 41 99 ou 06 03 00 82 37

**Infirmières**

■ LAICHI Blandine  
 07 81 59 89 80

■ RUPAIRE Marie-Cécile  
 06 75 95 60 33

**Dentiste**

■ TOLEDANO Salomon  
 01 69 21 21 29

**Ostéopathes**

06 38 16 50 14  
 ■ PANGAUD Noémie

■ DAROLLE Sébastien

• **Autres praticiens Médecin généraliste**

■ BERNARD Sylvie  
 3, rue Pablo-Picasso  
 01 69 04 11 59

**Dentiste**

■ D' KORBER  
 10, rue de l'Orge  
 01 60 16 64 17

**Kinésithérapeute**

■ M. SEIGNEUR  
 (à domicile uniquement)  
 06 10 80 15 82

• **SOS Médecins**

08 26 88 91 91 - 24h/24

• **Protection infantile**

Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans  
 Maison de la petite enfance  
 01 69 46 67 06 - sur RV.

• **Cmp**

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• **Pharmacies**

- **Linda Ichir**  
 2, avenue du Docteur-Fichez  
 Lun au ven 9h-19h30  
 Sam 9h-19h - 01 69 24 39 90  
 - **Grande pharmacie de Fleury**  
 24, rue Rosa-Parks  
 Lun au sam 8h30-20h30  
 01 60 15 80 83

• **Centre Jean-Moulin**

Réadaptation professionnelle  
 8, rue Roger-Clavier  
 01 69 25 66 00

• **Résidence Marcel-Paul (EHPAD)**

8, rue Roger-Clavier  
 01 69 25 65 00

• **Centre hospitalier Manhès**

8, rue Roger-Clavier  
 01 69 25 64 00

**AVOCAT CONSEIL**

• **Permanence en mairie**  
 De 10h15 à 11h45  
 le **vendredi 29 décembre.**



**CARNET NAISSANCES**

• **ATHANAZE Steffy, Corinne**  
 née le 31/10/2017.

• **SITBON Kylian** né le 1<sup>er</sup>/11/2017.

• **FICHET Liam** né le 4/11/2017.

• **ELCIN Élisée** né le 6/11/2017.

• **KOCHARYAN David** né le 9/11/2017.

• **OLIVEIRA MONTEIRO Leandro**  
 né le 22/11/2017.

• **DAHURON OGER Matéo, Dominique, Alain** né le 22/11/2017.



**POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU-E-S :**

• **Avec le maire: 01 69 46 72 00**

• **Avec les conseillers municipaux: 01 69 46 72 00**

• **Avec la délégation de Stéphane Raffalli et Hélène Dian-Leloup, conseillers départementaux, sur RV: 06 21 04 73 36**

• **Avec Pierre-Alain Raphan, député de l'Essonne sur RV: 06 63 86 92 73**



# CÉRÉMONIE DES VŒUX

**VENDREDI 19 JANVIER**

**19H AU GYMNASÉ**

**Aline Cabeza, maire de Fleury-Mérogis,  
les élu-e-s et les agents de la Ville,**

**vous souhaitent**

**UNE BELLE ANNÉE 2018**

